



**Déjà 5 ateliers débats depuis le 1er mars et déjà beaucoup de propositions, de bonnes idées et d'alertes de la part de la centaine d'Ardéchois qui ont participé à cette large concertation autour des services au public organisés par la Préfecture et le Département de l'Ardèche.**

Autour d'un jus de fruit et d'une tranche de saucisson, il s'en dit beaucoup. **L'accès à la santé** de proximité accapare les esprits avec la difficulté d'attirer les professionnels médicaux, notamment des généralistes sur les territoires ou de trouver un spécialiste acceptant de nouveaux patients. La culture historique des maisons médicales ici ou un vrai travail collaboratif entre municipalités et professionnels de médecine du territoire pour construire un projet médical autour d'une maison de santé là-bas apparaissent comme des leviers pour lutter contre la désertification médicale. Tous s'accordent sur l'intérêt de limiter les actes à réaliser chez les médecins généralistes ou à développer les actes pouvant être effectués par les infirmières ou les pharmaciens. Idées :

- une astuce pour désengorger les cabinets sans encombre le SAMU : un n° vert pour les petits bobos et rassurer des patients inquiets dont la situation est sans gravité ;
- pour les séniors, rendre les activités sportives plus abordables. Le niveau des retraites ne permet pas toujours le financement d'un abonnement ou d'une adhésion annuel de pratiques sportives.

La thématique des **commerces de proximité** a renvoyé chacun devant sa responsabilité de consommer en proximité. Sur certains territoires, l'absence de guichet bancaire pour avoir du liquide ou la problématique des commerces uniquement saisonniers sont des préoccupations concrètes. Une bonne idée : développer les conciergeries qui permettent de s'appuyer sur les boutiques et commerces existants pour récupérer des colis. Le réseau des répar'acteurs de la Poste et de la Chambre des métiers de l'Artisanat a été salué.

Le sujet des **démarches administratives** renvoie unanimement sur le manque d'information et de connaissance sur ce qui existe. La centralisation de l'information dans un lieu (maire) ou sur un site (mon service public.fr) apparaît primordiale. Les 19 maisons de service au public du Département gagnent à être connues et valorisées notamment avec le service de visioconférence qui permet de prendre des rendez-vous à distance avec des administrations qui n'ont plus d'antennes dans les territoires. Sur ce thème, le renouveau du rôle des mairies sur le premier accueil et l'orientation ainsi que le métier d'écrivain public sont revenus comme des actions à creuser.

Le **temps libre et la jeunesse** permettent d'aborder l'importance de la culture en milieu rural. L'existence de projets culturels locaux et de partenariats pouvant naître autour des communes sont encore trop rares. Autour de ce thème, la carence d'une offre diversifiée pour les jeunes est un constat partagé dans divers lieux. Pas d'endroits où se retrouver pour discuter quand on n'a pas les moyens de rester au café, pas d'espaces voire d'équipements pour les musiques actuelles,...si la situation de l'accueil des jeunes enfants semble satisfaisante, la situation des ados semble une priorité !